

Le CMBD, c'est aussi :

- Un service de protection juridique des majeurs,
- Un service d'aide à la gestion du budget familial (AGBF),
- Des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP),
- Des expertises psychologiques et des enquêtes sociales,
- Un accompagnement au rétablissement personnel (surendettement)



CMBD

16 rue Paul Souday – BP 1057
76062 Le Havre Cedex
02 35 22 14 90 – contact@cmbd.org



INFORMATION & SOUTIEN

aux tuteurs familiaux

Centre Maurice BEGOUËN DEMAUX

Association loi 1901 créée en 1956

Service gratuit et anonyme

Intervenants

Patrick COAVOUX : p.coavoux@cmbd.org

Marie MARIN : m.marin@cmbd.org

INFORMATION

- *Vous êtes tuteur ou curateur d'un membre de votre famille*
- *Vous êtes un particulier et vous envisagez de demander une mesure de protection*
- *Vous êtes un professionnel du secteur médico-social*

Tutelle, curatelle, mandat spécial, mandat de protection future, habilitation familiale, co-mesure, subrogé tuteur ou curateur

Nous pouvons vous apporter des informations sur les différentes mesures!

SOUTIEN TECHNIQUE

- Comment mettre en place la mesure?
- Comment faire l'inventaire et établir le budget?
- Comment rédiger un compte-rendu de gestion?
- Quelles autorisations devez-vous demander aux Juge des tutelles?
- Quels sont les établissements susceptibles de vous aider?

ORIENTATION

- Qu'est-ce que l'accompagnement à la personne?
- Qu'est-ce que la protection des biens?
- Comment répondre aux besoins des personnes?
- Comment s'adresser aux bons interlocuteurs?
- A quoi cela vous engage?
- Que pouvez-vous faire?
- Quelles sont vos obligations?
- Quelles sont vos responsabilités?

Nous répondons à vos questions!

MODALITES D'INTERVENTION

Une équipe de professionnels à votre disposition !

- Entretiens individuels ou familiaux sur rendez-vous
- Réunions d'information
- Informations auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux